

MAIRIE de MONTAGNAC MONTPEZAT
Service urbanisme
04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 004 124 22 00021
Déposé le : 03/11/2022
Dépôt affiché le : 03/11/2022
Demandeur : Monsieur PINAULT PIERRE
Sur un terrain sis à : L HUBAC à MONTAGNAC
MONTPEZAT (04500)
Références cadastrales : 124 X 422
Pour : Construction d'une piscine

Monsieur PINAULT PIERRE
ROUTE D'ALLEMAGNE
CHEMIN DE L'HUBAC
04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur PINAULT PIERRE enregistrée le 03/11/2022 sous le numéro DP 004 124 22 00021 pour le projet ci-dessus référencé.

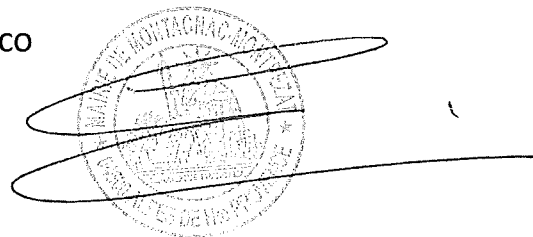
Votre déclaration préalable fait donc l'objet d'une décision tacite de non-opposition en date du 04/12/2022.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MONTAGNAC MONTPEZAT,

Le 22/12/2022

Le Maire,
François GRECO



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enseulement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.